



## Conditions Générales (CG) de la société Mandalidis Coaching Sàrl.

### 1. APPLICATION

1.1. Les dispositions légales des articles 394 et suivants du Code Suisse des Obligations sur le mandat sont applicables à toutes les commandes de prestations de services qui sont passées à la société Mandalidis Sàrl, établie à Möslì 4b, 1792 Cordast, ci-après dénommée le mandataire.

1.2. Ces conditions générales sont seules applicables, à l'exclusion des conditions générales ou particulières du client, que le mandataire n'aurait pas expressément acceptées par écrit.

1.3. Les conditions générales, insérées dans l'offre soumise au client pour acceptation, font partie intégrante de celle-ci.

### 2. OFFRES ET DEVIS

2.1. Sauf stipulation contraire dans les conditions particulières du mandataire, le délai de validité de nos offres est de trente jours.

2.2. Seule une offre écrite de la part du mandataire, et acceptée par le client lie la société.

### 3. CONCLUSION DE CONTRAT

3.1. Sur la base des présentes CG, les parties susmentionnées passent un contrat écrit sur les prestations suivantes :

- Coaching individuel ou coaching d'équipe
- Mentorat individuel ou Mentorat d'équipe
- Accompagnement en transformation personnelle et organisationnelle
- Développement d'entreprise ou d'organisation - transformation
- Facilitation
- Workshop
- Séminaire
- Formations
- Ateliers

lesquels prennent effet avec la signature des deux parties.

3.2. Toute inscription à une formation/séminaire/workshop a valeur de commande et fait foi d'engagement. Elle est suivie d'une confirmation d'inscription, qui a valeur de contrat et celle-ci est définitive.

### 4. PROTECTION DES DONNÉES

Par le biais de leur inscription à une formation, un séminaire ou un workshop, le client et/ou le participant approuve l'utilisation de leurs données personnelles (coordonnées, statistiques des cours suivis, respect des modalités de paiement, comportement, etc.) par le mandataire. Ils acceptent également que ces données personnelles puissent être utilisées par le mandataire à des fins commerciales ou organisationnelles propres au mandataire. Elles ne sont cependant jamais transmises à l'extérieur du mandataire, sauf sous une forme anonyme, ou à l'employeur en cas d'absences d'un participant.

Un client peut demander en tout temps de ne plus recevoir de publications de la part du mandataire.



## 5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le mandataire et ses partenaires sont seuls titulaires de tous les droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des contenus des coachings, mentorings, facilitations, accompagnements en développement personnel ou organisationnel, séminaires, workshops, formations et ateliers, sous quelque forme que ce soit (écrite, électronique ou orale). En conséquence, les contenus et supports pédagogiques, sous toutes leurs formes, mis à disposition des participants dans le cadre d'une formation ne peuvent être utilisés à d'autres fins. Ils ne peuvent en particulier faire l'objet d'aucune autre utilisation, transformation, reproduction, exploitation sans accord exprès écrit du mandataire.

## 6. INSCRIPTION

6.1. Les inscriptions à une formation sont faites par e-mail à l'adresse suivante : [coaching@mandalidis.ch](mailto:coaching@mandalidis.ch).

## 7. RÉALISATION

7.1. Un nombre minimal et maximal de participants est défini pour chaque formation. Le mandataire se réserve le droit d'annuler le cours dont le nombre de participants est insuffisant jusqu'à 10 jours avant la date de la formation, sans aucune obligation vis-à-vis des participants. En cas d'annulation par le mandataire, les frais de participation déjà payés sont remboursés sous trente jours, sans aucune obligation supplémentaire.

### 8.1. Conditions de résiliation de la prestation de coaching, mentorat et de facilitation

Le mandataire ou la coach/mentor/facilitatrice peuvent, sans avoir à en justifier, interrompre le travail en cours. Cette décision implique la réalisation de la dernière séance de bilan.

## 9. PRIX

9.1. Les prix du mandataire sont libellés en Francs Suisse (CHF), sans TVA. Le mandataire n'est actuellement pas assujéti à la TVA. De nouvelles taxes imposées ultérieurement par la loi ou par voie d'ordonnance pourront être répercutées sur la facture finale.

9.2. Les prix du mandataire ne visent que la fourniture des prestations de services décrites sur le site internet [www.mandalidis.ch](http://www.mandalidis.ch), à l'exclusion de tous autres travaux et prestations. Si ceux-ci sont commandés par le client, ils lui seront facturés en sus.

## 10. CONDITIONS DE PAIEMENT POUR LES ENTREPRISES

10.1. Les factures sont payables 10 jours après réception de la facture par le client à la Banque Raiffeisen Pierre Pertuis, 2605 Sonceboz-Sombeval. IBAN : CH38 8080 8003 0999 9923 7.

10.2. En cas d'inscription individuelle à une formation/séminaire, les frais de participation doivent être versés sur le compte du mandataire 10 jours avant le début du séminaire.

## 11. CONDITIONS DE PAIEMENT POUR LES PERSONNES PRIVÉS

Le paiement se fait après chaque séance sur place au comptant ou par TWINT. Si le coaching est fait en ligne le paiement se fait avant la séance par PayPal.



## 12. ANNULATION / RÉTRACTATION / MODIFICATION D'INSCRIPTION D'UNE PRESTATION DE SERVICE OU DE LA PRÉSENCE D'UN PARTICIPANT

### POUR LES ENTREPRISES

12.1. En cas d'annulation d'une prestation de service ou de la présence d'un participant de la part du client, un courrier ou e-mail devra être envoyé à l'adresse [helene@mandalidis.ch](mailto:helene@mandalidis.ch) dans les meilleurs délais afin d'en informer le mandataire.

12.2. Le client devra s'acquitter d'une taxe administrative de frais d'annulation/rétractation listés ci-dessous :

Date de rétractation : Frais d'annulation : de 29 à 7 jours avant le début du séminaire 50 % du montant est facturé, de 6 jours au jour du cours / absence 100 % du montant est facturé.

12.3. Aucun frais d'annulation n'est facturé au participant s'il peut envoyer un participant de remplacement répondant aux conditions de participation. Le participant de remplacement s'engage dès lors aux mêmes conditions de paiement.

12.4. La non-participation à certaines parties du séminaire n'entraîne aucune réduction du montant facturé.

12.5. En cas d'absence ou de rétractation pour cause de maladie et/ou d'accident aucun remboursement est possible.

### POUR LES PERSONNES PRIVÉES

12.6. 0 - 2 jours ouvrables avant la date, le montant total de la session est dû.

## 13. MODIFICATIONS DES PRIX

13.1. Le mandataire se réserve le droit de modifier les prix ou d'appliquer des conditions spéciales. En cas d'augmentation du prix de la formation, les participants peuvent résilier le contrat sans frais supplémentaires.

## 14. ASSURANCES

14.1 La souscription d'assurances revient à la seule charge du participant ou du donneur d'ordre. Le mandataire décline toute responsabilité en cas de vol, de défauts, de perte de vêtements, d'objets personnels, etc.

## 15. GARANTIES

15.1. Le mandataire garantit que les animateurs des cours dispensés sont des professionnels de la communication, du changement organisationnel, coaching, mentorat, facilitation et résolution de conflits.

## 16. FOR JURIDIQUE

16.1 En cas de différend relatif à la formation, coaching, mentorat, facilitation, workshop, séminaire ou accompagnement, l'exécution ou la résolution du mandat, les Parties s'efforceront de chercher une solution à l'amiable. À défaut de solution à l'amiable dans les 30 jours qui suivent la naissance du différend, le litige sera de la compétence exclusive des tribunaux du siège social du mandataire à Fribourg. Le droit suisse est applicable.

16.2 Le mandataire se réserve le droit de modifier en tout temps et sans préavis les présentes conditions générales.

Cordast, le 27 février 2022